



Journée de présentation d'outils et d'échanges de pratiques

Education à la vie affective et sexuelle

Vendredi 18 octobre 2024

Digne-les-Bains

Présentation du CoDES 04

Association fondée en 1993 menant des actions de promotion et d'éducation pour la santé

Membre d'un réseau régional et national d'éducation et de promotion de la santé :



membre
de la



Présentation du CoDES 04

Association fondée en 1993 menant des actions de promotion et d'éducation pour la santé

Membre d'un réseau régional et national d'éducation et de promotion de la santé

Financement par des fonds publics :



Présentation du CoDES 04

DEUX OBJECTIFS :

1. Soutenir les acteurs de prévention
2. Développer des programmes de prévention





1. Soutenir les acteurs de prévention

La communication des actualités

- ➔ Site internet
- ➔ Lettre électronique

La documentation

- ➔ Documentation de diffusion (flyers et affiches)
- ➔ Outils pédagogiques et fond documentaire spécialisé



ACTUALITÉS

Retrouvez nous le 11 mai 2023 au Forum Santé Séniors (Palais de Congrès de Digne les Bains)

11 Mai 2023 de 8h à 17h au Palais des Congrès de Digne les Bains

Cette manifestation, financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Agées des Alpes

BIB BOP

Base de données bibliographiques -
Base des outils pédagogiques en
éducation et promotion de la santé

DIF en LIGNE

Un catalogue des documents de
diffusion créé par l'ensemble des
CoDES et du CoDEPS de la région





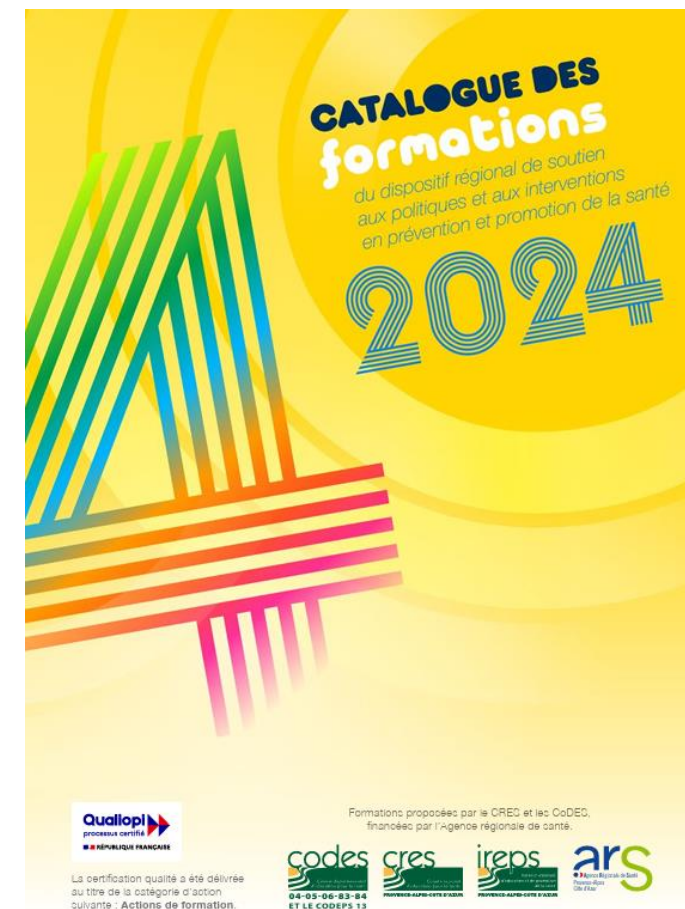
1. Soutenir les acteurs de prévention

Les formations

- ✓ Méthodologie et évaluation de projets d'éducation et de promotion de la santé
- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séances d'éducation collective
- ✓ Techniques d'animation en éducation et promotion de la santé
- ✓ Développer les compétences psychosociales
- ✓ L'entretien motivationnel
- ✓ Repérage, évaluation et intervention en crise suicidaire
- ✓ Initiation aux pratiques de pleine conscience
- ✓ Psychologie positive et santé mentale
- ✓ Utilisation du Photolangage®

Les présentations d'outils et échanges de pratiques

- ✓ Education au goût
- ✓ Eduquer dehors
- ✓ Compétences psychosociales





1. Soutenir les acteurs de prévention

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire :

✓ Visitez l'onglet « Formations » sur nos sites internet



QUI SOMMES-NOUS ?

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

FORMATIONS ET JOURNÉES DE PROFESSIONNALISATION

ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE



✓ Vous accédez aux fiches détaillées de chaque formation et aux liens d'inscription (formulaires en ligne)

[Inscription en ligne](#)

✓ N'hésitez pas à nous contacter au 04 92 32 61 69 (CoDES 04)



METHODOLOGIE DE PROJETS EN EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE

Les étapes méthodologiques (de la planification à la démarche d'évaluation) aident le concepteur d'action de prévention à s'engager de manière pensée et réfléchiée dans une stratégie validée et justifiée.

La formation proposée permet d'acquérir une méthodologie de base pour améliorer les pratiques de montage et de conduite de projet. Elle favorise également la rencontre et les échanges entre les professionnels.

98 %

Satisfaction sur le contenu de formation

95 %

Satisfaction sur l'atteinte des objectifs pédagogiques

98 %

Satisfaction sur la documentation



COMPETENCES VISEES

- A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :
- De concevoir, d'animer et d'évaluer des actions de promotion de la santé
 - De présenter les effets attendus et l'impact de la mise en œuvre d'un projet
 - D'utiliser différents outils méthodologiques dans le cadre de la conceptualisation et l'évaluation d'actions ou de programmes de santé



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les concepts de santé, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé et de santé communautaire
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, ainsi que leurs interrelations
- Comprendre la place d'une action au sein d'un programme de santé publique
- Connaître les différentes étapes méthodologiques d'un projet
- Découvrir le contenu et les modalités d'utilisation des différents outils proposés dans le cadre de la formation
- Savoir choisir des outils et méthodes adaptés aux objectifs d'un projet d'éducation et de promotion de la santé

DATE

16,17 et 18 mai 2022
16 et 17 juin 2022
9h-17h



DUREE

5 jours

LIEU



Eco campus
445 Rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle
Accès adapté aux personnes en situation de handicap



COÛT DE LA FORMATION

Formation non payante : financée par l'Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous, merci de nous indiquer vos éventuels besoins particuliers afin que nous puissions envisager des solutions adaptées (ex : accessibilité, impression d'un format ou d'une police spécifique, etc).





1. Soutenir les acteurs de prévention

Méthodologie de projet : soutien des porteurs de projets à chacune des étapes



- Réalisation du diagnostic/état des lieux
 - Identification du partenariat
 - Définition des objectifs
- Elaboration du protocole d'évaluation



2. Développer des programmes d'actions

Petite enfance/ Parentalité



Enfants/
Adolescents



Jeunes
adultes



Adultes
dont ceux en situation
de handicap ou de précarité



Personnes
âgées





2. Développer des programmes d'actions



Nutrition, alimentation



Addictions



Santé environnementale



Compétences psychosociales



Sommeil



Vie affective et sexuelle



Santé mentale



Ecrans



Parentalité

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Découvrir des outils pédagogiques d'éducation à la santé sexuelle ;
- Identifier les dispositifs et structures ressources sur le territoire ;
- Engager une réflexion concernant l'accompagnement à la vie affective, relationnelle et sexuelle au sein de votre structure d'exercice.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la journée, les participants seront en capacité de :

- Définir le champ de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- Adopter une posture adéquate pour animer des séances d'éducation à la santé sexuelle ;
- Utiliser des outils pédagogiques adaptés au public accueillis.

PRÉSENTATIONS

- **Votre prénom**
- **Votre structure, vos missions**
- **Vos attentes**

**Qu'est-ce que l'éducation
à la **santé sexuelle** ?**

DÉFINITIONS

SANTÉ

Un état de complet bien-être physique, mental et social.

Ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité.

OMS 1946

PROMOTION DE LA SANTÉ

Processus qui confère aux individus les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur les déterminants de leur santé et ainsi de l'améliorer. La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme un but à atteindre ; c'est un concept mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et les capacités physiques. Il s'agit d'accroître les compétences « à agir pour » et non plus « à lutter contre ».

OMS, Charte d'Ottawa 1986

DÉFINITIONS

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ



DÉFINITIONS

SEXE BIOLOGIQUE

Caractéristiques biologiques qui définissent un être humain comme étant masculin ou féminin.

Bien que ces ensembles de caractéristiques biologiques ne soient pas mutuellement exclusifs, puisque certaines personnes possèdent les deux, ils établissent généralement une distinction entre êtres humains masculins et féminins. Le terme est aussi souvent employé dans le langage courant pour parler de l'activité sexuelle.



DÉFINITIONS

Le **sexe assigné à la naissance**, légal, c'est celui que le corps médical déclare en regardant entre nos jambes. Il peut être femelle ou mâle, dans d'autres pays, comme l'Australie ou l'Allemagne, il existe une troisième possibilité, plus neutre.

Le **sexe biologique**, c'est un ensemble de caractéristiques biologiques : ce sont nos organes génitaux externes et internes, nos cellules reproductrices, les hormones, nos chromosomes, nos gènes, de même que les attributs physiques qui nous caractérisent, soit les poils, les seins, la barbe, la forme du corps, la voix (caractères sexuels secondaires).

L'**identité de genre**, c'est la manière de ressentir intimement le fait d'être une fille, un garçon, les deux ou ni l'un ni l'autre (fluidité de genre). Elle peut correspondre au sexe assigné à la naissance (cisgenre) ou pas (transgenre).

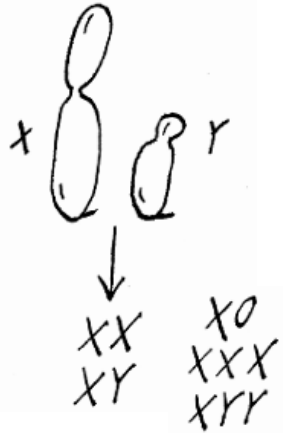
*On confond souvent orientation sexuelle et affective et identité de genre.
Ces deux notions sont différentes : une concerne l'identité, l'autre la sexualité.
Ainsi, l'orientation sexuelle et affective des personnes transgenres ou cisgenres peut être homosexuelle, hétérosexuelle, bisexuelle, pansexuelle, etc.*



DÉFINITIONS

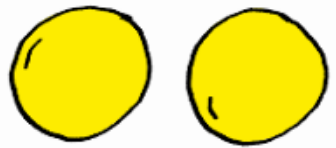
Le **sexe biologique**, un ensemble de caractéristiques biologiques.

Il se forme à deux moments de la vie :
pendant le développement embryonnaire, puis à la puberté.



Chromosomes sexuels

contiennent les cellules reproductrices :

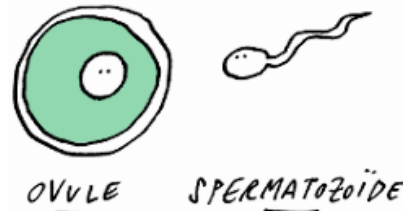


Gonades

(ovaires ou testicules)

et produisent les :

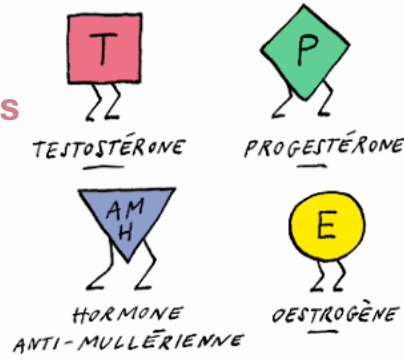
Gamètes



OVULE

SPERMATOZOÏDE

Hormones sexuelles

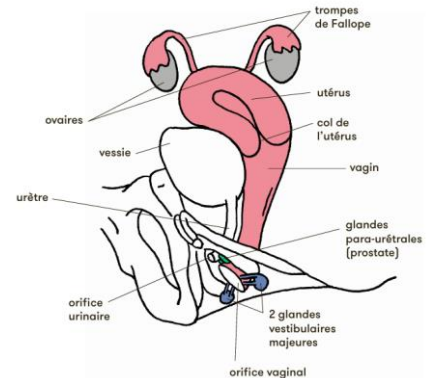
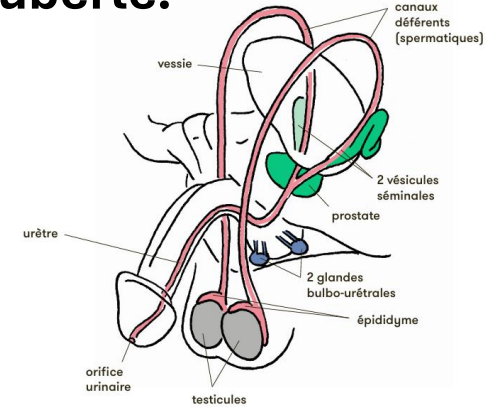


TESTOSTÉRONE

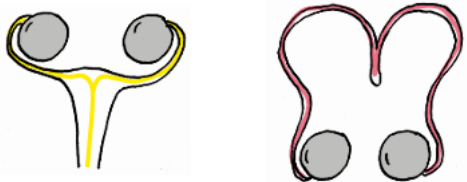
PROGESTÉRONE

HORMONE ANTI-MULLÉRIENNE

OESTROGÈNE



Organes génitaux
internes et externes

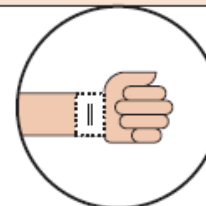


SEXE

Caractéristiques sexuelles



Sexe assigné à la naissance

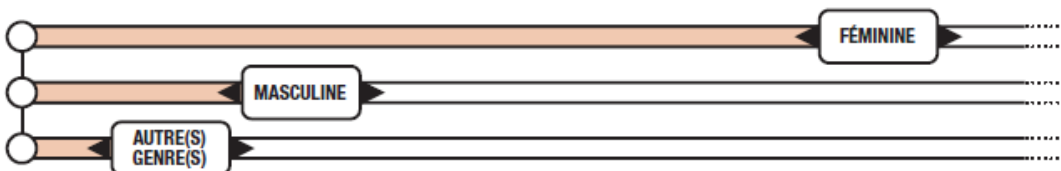


Possibilité de modifier l'indication à l'état civil

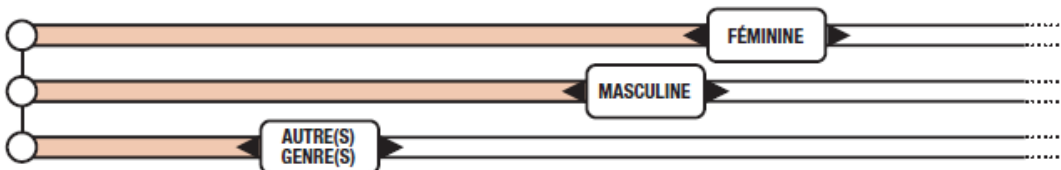


GENRE

Identité de genre

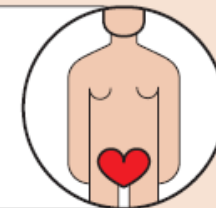


Expression de genre

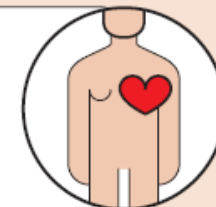
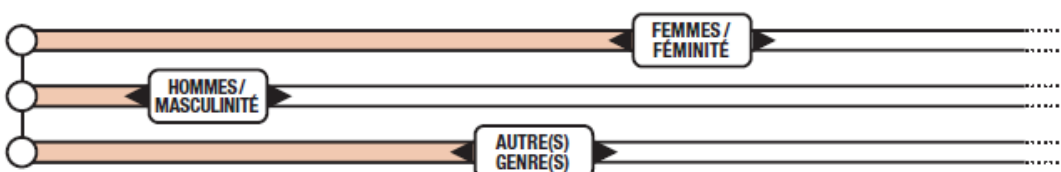


ORIENTATION

Attirance sexuelle (érotique)

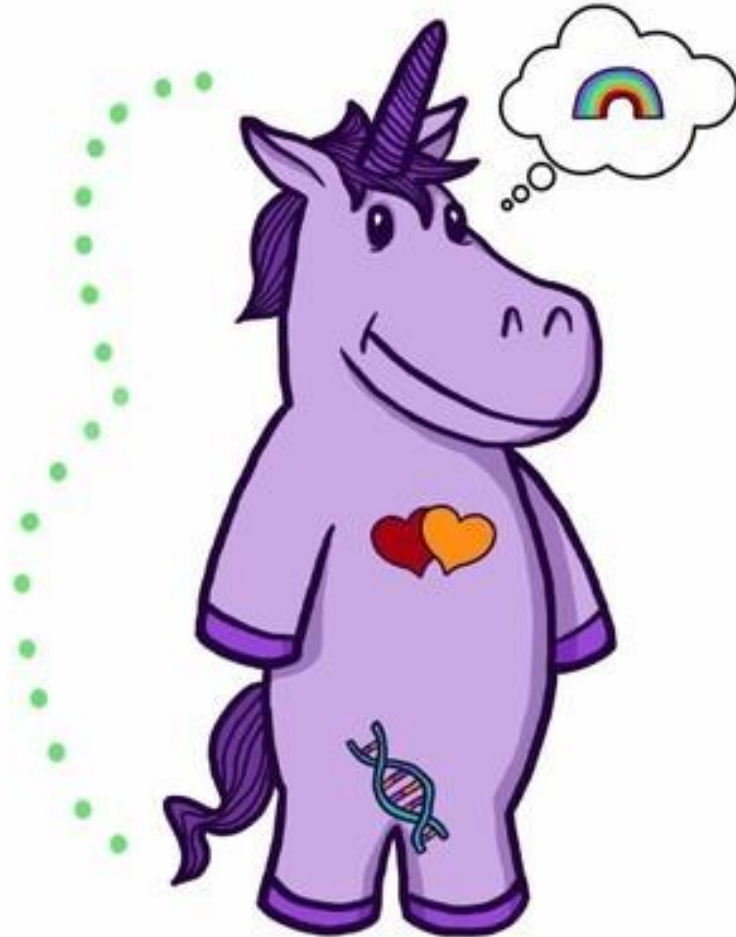


Attirance affective (romantique)






La licorne du genre

Graphic by:
TSER
Trans Student Educational Resources



Identité de genre

-  Femelle/Femme/Fille
-  Mâle/Homme/Garçon
-  Autre(s) genre(s)

Expression/présentation du genre

-  Féminine
-  Masculine
-  Autre

Sexe assigné à la naissance

-  Femme
-  Homme
-  Intersexué

Attirance sexuelle

-  Femme
-  Homme
-  Autre(s) genre(s)

Attirance sentimentale/émotionnelle

-  Femme
-  Homme
-  Autre(s) genre(s)

Plus d'informations sur :
www.transstudent.org/gender

Design by Landyn Pan

DÉFINITIONS

SEXUALITÉ

Aspect central de l'être humain tout au long de sa vie. Elle comprend le sexe, les identités et les rôles socialement associés aux genres, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.

Elle est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Tous ces aspects ne sont pas toujours exprimés ou expérimentés.

Elle est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels.

Standards pour l'éducation sexuelle en Europe OMS, 2010-2013

DÉFINITIONS

SANTÉ SEXUELLE

Etat de bien-être physique, émotionnel, mental et social relié à la sexualité. Elle ne saurait être réduite à l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités.

La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés.

OMS, 2006

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Fait référence à la santé sexuelle, aux relations affectives, aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST), au sida, à la grossesse, à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), à la contraception, aux violences sexuelles et liées au genre, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, à l'impact des maladies et handicaps sur le bien-être sexuel.

DÉFINITIONS

La **santé sexuelle** est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social.

Elle englobe :

le respect

le plaisir

la sécurité

l'absence de toute forme de coercition, de discrimination et de violence.

RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ SEXUELLE 2017-2030

Six priorités :

- Promouvoir la santé sexuelle, en particulier en direction des jeunes ;
- Améliorer le parcours de santé en matière d'infections sexuellement transmissibles (IST), dont le VIH et les hépatites virales ;
- Améliorer la santé reproductive ;
- Répondre aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables ;
- Promouvoir la recherche, les connaissances et l'innovation ;
- Prendre en compte les spécificités de l'outre-mer

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_strategie_sante_sexuelle_2021-2024.pdf



RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

« La vie affective, relationnelle, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap est un enjeu qui ne saurait être ignoré dans l'accompagnement. Il est l'un des vecteurs d'épanouissement, d'autonomisation et de bien-être ».

Ce droit apparait dès la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 (article 7).

Circulaire n° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.



1/ Rappeler le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS,



2/ Lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles, dont les personnes en situation de handicap peuvent faire l'objet.

RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

Circulaire n° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.



1/ Rappeler le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS,

Certains autres points s'adressent plus particulièrement aux professionnels de l'accompagnement des ESSMS :

- Proposer "des programmes de développement de l'expression des émotions et des compétences psychosociales", et ce, dès le plus jeune âge,
- Informer, sensibiliser sur le droit à la vie affective, intime et sexuelle,



2/ Lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles, dont les personnes en situation de handicap peuvent faire l'objet.

- Respecter les identités de genre et l'orientation sexuelle des personnes accompagnées,
- Requérir systématiquement le consentement de l'enfant ou de l'adulte avant d'intervenir sur son corps dans les actes de la vie quotidienne,
- Accompagner les personnes dans leur choix de mode de contraception ou bien encore accompagner le désir à la parentalité.

Les professionnels sont dans l'obligation d'alerter et de signaler les violences sexuelles.

L'annexe à la circulaire reprend la procédure de signalement. Il est rappelé que "ce devoir d'alerte" permet notamment de lever le secret professionnel et le secret partagé auxquels sont soumis les professionnels du médico-social »

L'EVARS, c'est quoi ?

L'éducation à la sexualité telle que définie par le ministère de l'Education nationale comporte trois volets égaux dans leur importance : **la dimension affective, la dimension relationnelle et la dimension sexuelle.**

- L'éducation affective se concentre sur le développement du lien de confiance entre une personne et son environnement, générant la confiance en soi ;
- L'éducation relationnelle aborde les relations interpersonnelles mais aussi l'égalité entre les individus, les stéréotypes de genre, la prévention des violences sexuelles ;
- L'éducation sexuelle englobe divers aspects de la sexualité humaine et de la santé sexuelle. C'est pourquoi le CESE a retenu la notion d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).



L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) est **essentielle à toutes les étapes du développement des individus.**

Elle se déploie de manière formelle ou informelle dans tous les contextes de la vie quotidienne, de la famille à l'école en passant par d'autres espaces sociaux fréquentés par les jeunes.



SEPTEMBRE 2024

AVIS ET RAPPORT

Éduquer à la vie *affective, relationnelle et sexuelle*

OCILE GONDARD-LALANNE ET EVANNE JEANNE-ROSE



RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

En France, l'éducation à la sexualité a été rendue obligatoire à l'école en 2001, à raison de trois séances annuelles pendant toute la scolarité de l'élève.

Mais toutes les enquêtes, montrent que cette obligation n'est pas respectée. Pourtant, les jeunes sont en demande de cette éducation.

Vouloir les en « protéger », en particulier à l'école, c'est souvent les laisser seuls avec leurs questionnements, sachant par exemple qu'ils et elles seront exposés à des images pornographiques sur un téléphone portable avant l'âge de 10 ans. Il est indispensable de les accompagner.



**des élèves
bénéficient
d'éducation à
la sexualité malgré
l'obligation légale**

RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

1 RENDRE EFFECTIVE L'EVARS
COMME UN DROIT POUR
L'ÉMANCIPATION DES
ENFANTS ET POUR UNE
SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE

2 ACCOMPAGNER
LES FAMILLES, ACTRICES
DE L'EVARS

3 RECONNAÎTRE L'EVARS
COMME UNE ÉDUCATION
ESSENTIELLE DANS TOUS
LES LIEUX QUI ACCUEILLEN
DES JEUNES

Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle : passer de l'obligation à l'application ! | Le Conseil économique social et environnemental (lecese.fr)



SEPTEMBRE 2024

AVIS ET RAPPORT

**Éduquer à la vie affective,
relationnelle et sexuelle**

CÉCILE GONDARD-LALANNE ET EVANNE JEANNE-ROSE



L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

3 CHAMPS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

PSYCHO-ÉMOTIONNEL

- Estime de soi, confiance en soi
- Relation aux autres
- Émotions et sentiments
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Compétences psychosociales

BIOLOGIQUE

- Connaissances biologiques
- Anatomie, physiologie
- Transmission de la vie
- Puberté
- Prévention VIH-SIDA et IST
- Contraception
- IVG

UNE APPROCHE GLOBALE, POSITIVE ET BIENVEILLANTE

JURIDIQUE ET SOCIAL

- Rôles et stéréotypes de sexe
- Développement de l'esprit d'analyse face aux facteurs socio-environnementaux (MILIEU FAMILIAL, CULTUREL, SOCIÉTAL) : ÉGALITÉ FILLES – GARÇONS, DISCRIMINATIONS, SEXISME, LGBT+PHOBIE, HARCÈLEMENT
- Liberté et responsabilité face aux choix personnels, NOTION DE CONSENTEMENT
- Education aux médias et à l'information : PORNOGRAPHIE – PUBLICITÉ – INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX – CYBERHARCÈLEMENT
- Lois écrites : code civil et code pénal
- Valeurs et normes
- Prévention des violences sexuelles et sexistes et du cybersexisme

L'éducation à la sexualité à l'École favorise un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes

Définie par le Code de l'éducation (article L. 312-16) et encadrée par la circulaire n° 2018-111 du 12-9-2018, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, se déploie de manière progressive de l'école maternelle jusqu'aux classes du lycée à raison **d'au moins 3 séances annuelles.**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Conseil supérieur
des programmes

Éducation à la sexualité

École maternelle (cycle1) et école élémentaire (cycle 2) :
éducation à la vie affective et relationnelle

École élémentaire (cycle 3), collège (cycles 3 et 4), lycée :
éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

Mars 2024

Source : Projet de programme Éducation à la sexualité – 5 mars 2024 – Conseil National des programmes
[projet-de-programme-csp-ducation-la-sexualit-160848.pdf](https://www.snes.edu/projet-de-programme-csp-ducation-la-sexualit-160848.pdf) (snes.edu)

Tableau synthétique des objets d'étude répartis sur le cycle 1

Axes	Objets d'études associés	Objets d'études associés	Objets d'études associés
Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Apprendre à connaître son corps ; comprendre ce qu'est l'intimité.	Découvrir les différents sens et les mobiliser.	Identifier et nommer des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.
Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Découvrir et observer les ressemblances et les différences entre les autres et soi – apprendre à ne pas s'en inquiéter.	Respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.	Comprendre ce qu'est un secret : à qui le confier ? pourquoi ?
Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même dans les temps et les lieux de l'école.	Découvrir les différentes structures familiales, leurs points communs et leurs différences.	Identifier les adultes de confiance et apprendre à faire appel à eux.

Tableau synthétique des objets d'étude – école élémentaire

Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Connaître son corps et comprendre ses changements.	Identifier et différencier les sentiments : affection, amitié, amour, etc.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
Grandir en s'estimant soi-même et en protégeant son intimité.	Explorer la question du consentement. Apprendre à repérer les situations de harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.	<p>Repérer et examiner les stéréotypes de genre, les préjugés et les discriminations qui leur sont associés.</p> <p>Connaître ses droits et se protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux.</p>

Tableau synthétique des objets d'étude - collège

Cycle	Niveau de classe	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Cycle 3 (fin)	6 ^e	Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.	Entrer en relation avec les autres, et comprendre que les relations peuvent changer.	Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.
Cycle 4	5 ^e	Développer librement sa personnalité : savoir s'affirmer sans se sentir obligé ou contraint.	Choisir ses relations : connaître et assumer ses préférences, comprendre qu'elles peuvent évoluer.	Distinguer vie publique et vie privée, en réfléchissant à ce que signifie la liberté individuelle.
	4 ^e	Mettre en place et examiner les différentes définitions de la sexualité : reproduction, désir d'enfant, plaisir, amour, etc.	Se conformer ou s'affirmer, plaire et se plaire, appréhender la part du réel et de l'imaginaire dans la relation aux autres.	Étudier les représentations de la sexualité dans l'espace public et en examiner leur dimension égalitaire (ou inégalitaire).
	3 ^e	Étudier les liens entre bonheur et sexualité : la sexualité est-elle nécessaire au bonheur, et en quel sens de ce terme ?	Construire une relation réciproque et égalitaire ; savoir caractériser les situations problématiques.	Inscrire la sexualité dans la définition et le respect des droits humains.

Tableau synthétique des objets d'étude - lycée

Classe	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
Seconde	L'image du corps et le souci de soi.	Émotions et sentiments.	L'intime à l'ère des réseaux sociaux.
Première	Lâcher prise en restant maître de soi.	La question du consentement : désirer, vouloir, donner <i>vraiment</i> ou refuser son accord – comment ne pas subir ?	Les désirs : entre acceptation sociale et déni.
Terminale	S'éprouver dans sa sensibilité propre pour se connaître.	S'épanouir dans la relation à l'autre.	La liberté d'être soi parmi les autres, et les conditions sociales de sa garantie.

RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX

5.2 Vue d'ensemble des concepts clés, thèmes et objectifs d'apprentissage

<p>Concept clé 1 : Relations Interpersonnelles</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Familles 1.2 Relations amicales, amoureuses et romantiques 1.3 Tolérance, inclusion et respect 1.4 Engagements à long terme et parentalité 	<p>Concept clé 2 : Valeurs, droits, culture et sexualité</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Valeurs et sexualité 2.2 Droits humains et sexualité 2.3 Culture, société et sexualité 	<p>Concept clé 3 : Comprendre la notion de genre</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1 Construction sociale du genre et des normes de genre 3.2 Égalité des genres, stéréotypes et préjugés 3.3 Violence basée sur le genre
<p>Concept clé 4 : Violence et sécurité</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Violence 4.2 Consentement, vie privée et intégrité physique 4.3 Utilisation en toute sécurité des technologies de l'information et de la communication (TIC) 	<p>Concept clé 5 : Compétences pour la santé et le bien-être</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1 Normes et influence des pairs sur le comportement sexuel 5.2 Prise de décision 5.3 Techniques de communication, de refus et de négociation 5.4 Maîtrise des médias et sexualité 5.5 Trouver de l'aide et du soutien 	<p>Concept clé 6 : Corps et développement humain</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 6.1 Anatomie et physiologie sexuelles et reproductives 6.2 Reproduction 6.3 Puberté 6.4 Image du corps
<p>Concept clé 7 : Sexualité et comportement sexuel</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7.1 Sexe, sexualité et cycle de la vie sexuelle 7.2 Comportement sexuel et réponse sexuelle 	<p>Concept clé 8 : Santé sexuelle et reproductive</p> <p>Thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8.1 Grossesse et prévention de la grossesse 8.2 Stigmatisation associée au VIH et au SIDA, traitement, soins et soutien 8.3 Compréhension, prise en compte et réduction du risque d'IST, y compris d'infection par le VIH 	



RÉFÉRENTIEL POUR LES INTERVENANTS

Ce référentiel aspire à répondre au besoin de lignes directrices en matière d'éducation à la sexualité.

Il propose des standards à suivre, afin d'apporter des contenus adaptés à l'âge et au niveau de maturité de l'enfant et de l'adolescent, en tenant compte de son degré de développement psychosocial.

Son objectif est d'assurer un continuum dans les actions et interventions de promotion de la santé mises en œuvre de l'école au lycée, et dans tous les espaces fréquentés par les enfants et les adolescents (dans et hors milieu scolaire).

Il propose des repères théoriques et pratiques pour guider et orienter les professionnels dans la mise en place d'un programme d'actions.



Pour promouvoir la
SANTÉ SEXUELLE

Agence Régionale de Santé Normandie - Promotion Santé Normandie

Référentiel

à destination des intervenants
dans et hors milieu scolaire
Décembre 2019





PRINCIPES POUR UNE ÉDUCATION SEXUELLE DE QUALITÉ

L'éducation à la sexualité se doit de :

- › Être adaptée à l'âge, au niveau de développement et aux capacités intellectuelles des enfants et des jeunes.
- › Être mise en place de manière continue dans le temps dans une logique de parcours éducatif en santé.
- › Être réaliste et être en phase avec les réalités socioculturelles du public et ainsi ne pas renforcer les inégalités sociales de santé.
- › Avoir une approche pluridisciplinaire et intersectorielle en faisant intervenir différentes catégories de professionnels.
- › Être fondée sur l'égalité des sexes, l'autodétermination et l'acceptation de la diversité.
- › Soutenir les ressources et les compétences des individus.
- › Respecter la sphère privée des enfants et des jeunes et instaurer un climat de confiance mutuelle.
- › Être basée sur des informations précises et scientifiquement étayées.
- › Être pensée pour et par les jeunes en valorisant leur participation, favorisant les interactions et en valorisant les compétences développées.
- › Inclure les familles des jeunes enfants et les faire participer.
- › Être fondée sur une approche citoyenne et respectueuse de la dignité humaine.

Objectif général : prévenir les risques de rapports sexuels non consentis / non voulus

3-5
ans

Compétence visée

Permettre à l'enfant d'avoir conscience de son corps et que celui-ci lui appartient.

6-8
ans

Compétence visée

Faire la différence entre l'amitié, l'amour et le désir.
Exprimer ses sentiments.

9-11
ans

Compétence visée

Développer des relations basées sur la responsabilité, l'engagement et l'honnêteté.

12-14
ans

Compétence visée

Être capable de négocier, refuser et de se prémunir d'une atteinte sexuelle.
Connaître ses droits et les lois qui protègent en matière de sexualité.

15-17
ans

Compétence visée

Savoir communiquer efficacement sur ses besoins, désirs et limites dans les relations intimes.

A LA DÉCOUVERTE DES OUTILS

En sous-groupes de 2 à 3 personnes :

- Choisissez un outil mis à votre disposition
- Le découvrir et l'analyser grâce à la fiche distribuée

SELON VOUS, COMMENT DÉBUTER UNE INTERVENTION

D'ÉDUCATION A LA SANTÉ SEXUELLE ?

POSER LE CADRE

Permet de créer un climat de confiance
Facilite la parole et les échanges

ÉCOUTE : ne pas se couper la parole, toute question est bonne à poser

RESPECT : pas de moquerie, on a le droit de ne pas être d'accord mais on ne se parle pas méchamment

PARTICIPATION : je parle si je le souhaite et je ne partage que ce que j'ai envie de dire

CONFIDENTIALITÉ : tout ce qui est dit ici reste ici (sauf cas particulier : abus, violences...)

GÉNÉRALITÉ : on parle de sexualité en général mais pas de la sienne

POSTURE DE L'INTERVENANT.E

Etablir un rapport de **CONFIANCE**, être accessible dans le discours et dans l'attitude

S'**ADAPTER** à son public

INCLURE et prendre en compte tout le monde

Faire **REFLECHIR** et responsabiliser

Ne pas faire peur, avoir une **APPROCHE POSITIVE**

Guider vers des personnes **RESSOURCES** de proximité

A GARDER EN TÊTE

Vous ne connaissez pas le vécu personnel des personnes que vous rencontrez en animation.

Dès lors, ne partez pas du principe que toutes les personnes ...

- **Sont issues de familles nucléaires traditionnelles ;**
- **Sont hétérosexuelles ;**
- **Ont une identité de genre qui correspond à leur sexe biologique ;**
- **Sont sexuellement actives ou au contraire inactives ;**
- **Ont des relations consenties ;**
- **Bénéficient de la même base de connaissance ;**
- **Partagent les mêmes croyances culturelles et religieuses ;**
- **Sont issues des mêmes classes sociales ;**
- **Ont pareillement accès aux technologies ;**
- **Ont les mêmes capacités/ aptitudes de compréhension.**

Anticipez un possible dévoilement : une révélation d'une violence subie

S'y préparer en amont permet d'accompagner au mieux la personne et le groupe.

- Il peut être pertinent de travailler en **BINOME**
- Après l'intervention, si la personne victime en exprime le besoin, prenez le temps de l'**ECOUTER** sans remettre sa parole en doute et de l'**ORIENTER** vers des structures ou numéros utiles. Il est important de l'informer des possibilités de prise en charge.

En France, toute personne témoin ou soupçonnant un mineur en danger ou risquant d'être en danger doit obligatoirement signaler les faits aux autorités. Si vous ne le faites pas, vous encourez jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende.

Le procureur de la République est chargé de protéger les mineurs sur un territoire donné. Le service chargé de recevoir et de trier les signalements concernant les mineurs en danger, que l'on appelle alors des informations préoccupantes (IP), s'appelle la **Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes**, la **CRIP** (dépend de l'ASE).

<https://violences-sexuelles.info/mineur-en-danger-3-4-linformation-preoccupante/>

<https://violences-sexuelles.info/portfolio/le-signalement-dun-mineur-en-danger/>

<https://violences-sexuelles.info/dl/VSI-INFRACTIONS-SEXUELLES.pdf>

information
**violences
sexuelles**



⇒ La loi impose à toute personne de signaler aux autorités judiciaires ou administratives un crime dont elle a connaissance, s'il est encore possible d'en prévenir ou d'en limiter les effets ou si les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés.

⇒ La loi impose à toute personne d'informer les autorités judiciaires ou administratives si elle a connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse.

VIOL

CRIME *Articles 222-23 à 222-26-1 du Code pénal*

Définition

Est un viol tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, et tout acte bucco-génital, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur soit :

- par violence, contrainte, menace ou surprise
- sur un mineur de 15 ans par un majeur ayant une différence d'âge d'au moins 5 ans
- sur un mineur de 15 ans par un majeur lorsqu'il s'agit d'un acte prostitutionnel (peu importe la différence d'âge)
- sur tout mineur par un majeur lorsqu'il s'agit d'une relation incestueuse.

AGRESSION SEXUELLE AUTRE QUE LE VIOL

DÉLIT *Articles 222-27 à 222-31 du Code pénal*

Définition

Constitue une agression sexuelle autre que le viol toute atteinte sexuelle sans pénétration et non bucco-génitale, commise soit :

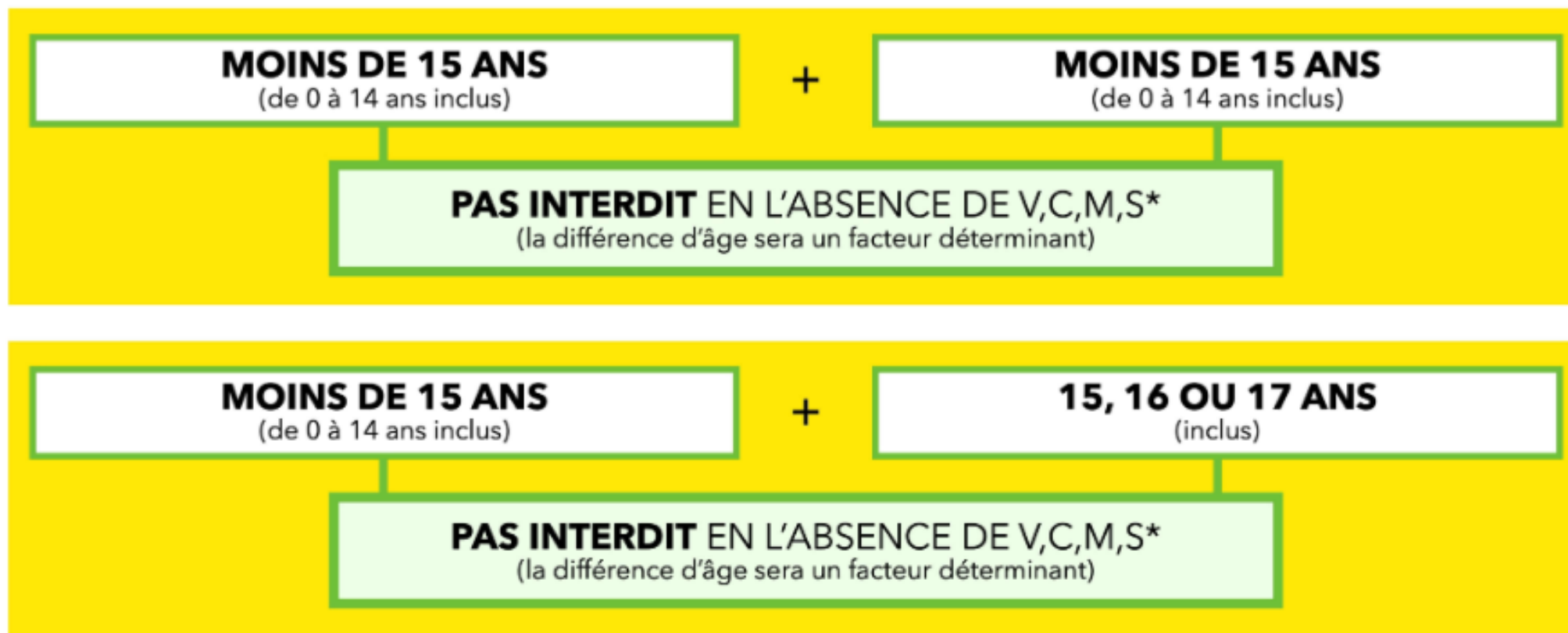
- par violence, contrainte, menace ou surprise
- sur un mineur de 15 ans par un majeur ayant une différence d'âge d'au moins 5 ans
- sur un mineur de 15 ans par un majeur lorsqu'il s'agit d'un acte prostitutionnel (peu importe la différence d'âge)
- sur tout mineur par un majeur lorsqu'il s'agit d'une relation incestueuse

Tableau récapitulatif des limites légales par âge

Ce tableau résume les interdictions inscrites dans le Code pénal français.

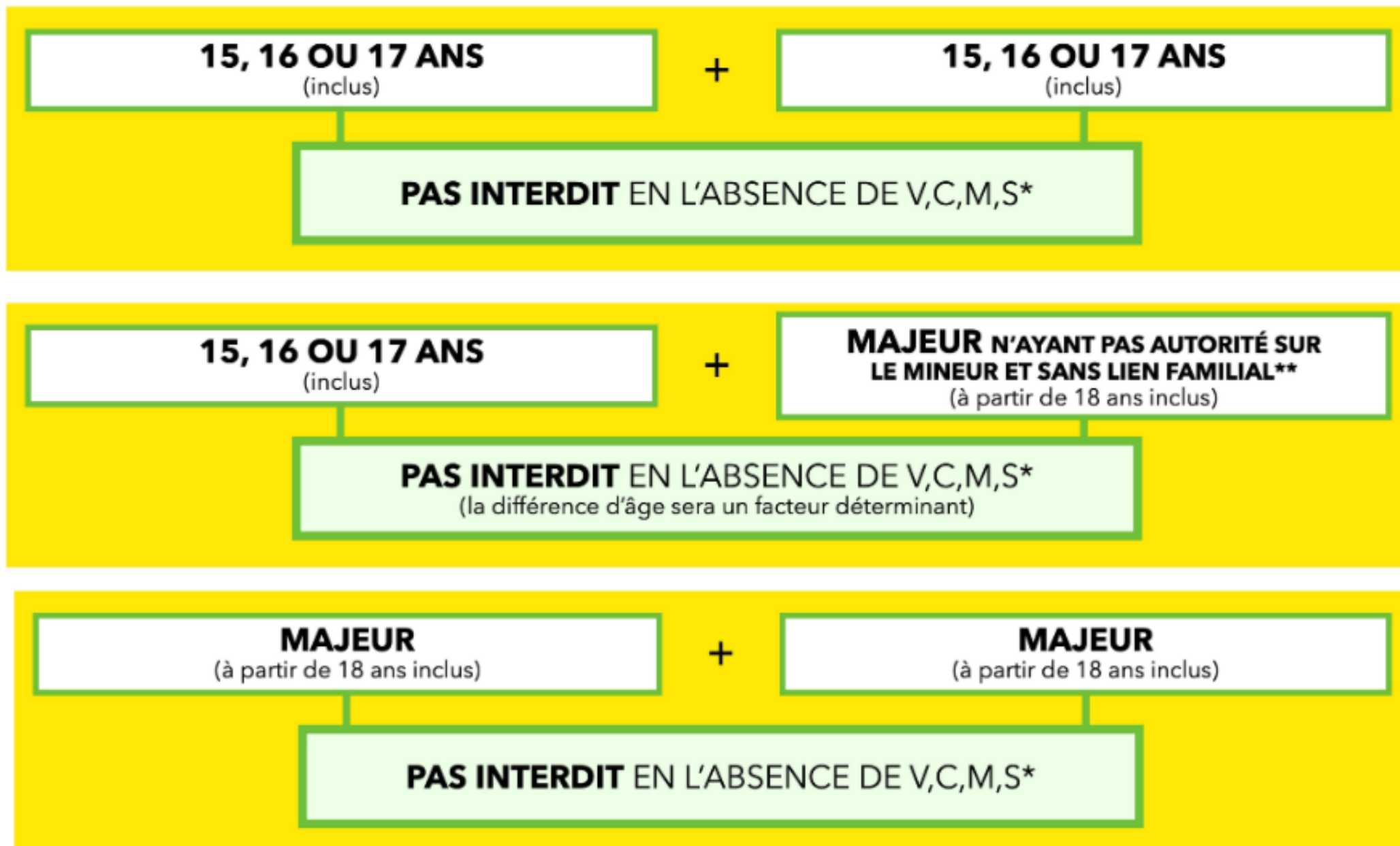
Dans les faits, notamment concernant les mineurs, l'âge, le niveau de développement, la capacité de discernement et la différence d'âge sont des facteurs déterminants, tout comme l'autorité de droit ou de fait d'une personne sur une autre.

Cela ne signifie pas qu'un enfant a la capacité d'être consentant à une relation sexuelle !



* En l'absence de **violence, contrainte, menace** ou **surprise**.

Tableau récapitulatif des limites légales par âge



* En l'absence de **violence, contrainte, menace** ou **surprise**.

Tableau récapitulatif des limites légales par âge

MOINS DE 15 ANS

(de 0 à 14 ans inclus)

+

TOUT MAJEUR

(à partir de 18 ans inclus)

TOUJOURS INTERDIT

15, 16 OU 17 ANS

(inclus)

+

**MAJEUR AYANT AUTORITÉ SUR LE MINEUR
OU UN LIEN FAMILIAL***

(à partir de 18 ans inclus)

TOUJOURS INTERDIT

** Parent, grand-parent, arrière-grand-parent ou autre ascendant, grand-oncle, grand-tante, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, ou conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'une de ces personnes s'il ou elle a sur la victime une autorité de droit ou de fait.

A LA DÉCOUVERTE DES OUTILS

En sous-groupes de 2 à 3 personnes :

- Choisissez un outil mis à votre disposition
- Le découvrir et l'analyser grâce à la fiche distribuée

QUESTIONS DIFFICILES

En sous-groupes de 2 à 3 personnes :

- Choisissez une à deux questions
- Discutez des pistes de réponses possibles à apporter

CONTRACEPTION GRATUITE MOINS DE 26 ANS

Depuis le 1er janvier 2022, prise en charge intégrale des frais liés à la contraception pour toutes les femmes de moins de 26 ans et non plus seulement les mineures.

Concrètement, l'Assurance Maladie (Assurance Maladie obligatoire et aide médicale de l'Etat) prend en charge à 100 % et sans avance de frais le coût de la contraception et des actes qui y sont liés (une consultation par an avec un médecin ou une sage-femme et les examens biologiques potentiels).

En pratique, les jeunes femmes de moins de 26 ans peuvent accéder gratuitement, sans avancer de frais :

- aux consultations (médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme en libéral, en centre de santé ou centre de santé sexuelle),
- aux examens de biologie médicale ou actes médicaux en lien avec la contraception
- aux différents types de contraception sur prescription en pharmacie (ne sont pas concernés les crèmes spermicides, les patchs, les anneaux vaginaux et les pilules de 3ème et 4ème générations).

La première consultation gynécologique n'implique pas forcément un examen gynécologique comme un frottis par exemple. Ce dernier est réalisé seulement si la patiente n'y est pas hostile et si son état de santé le nécessite.

CONTRACEPTION D'URGENCE GRATUITE

Depuis le 1er janvier 2023, la contraception d'urgence ou « pilule du lendemain » est disponible gratuitement en pharmacie dans prescription médicale pour toute personnes mineure ou majeure.

La contraception d'urgence médicamenteuse est gratuite et accessible sans ordonnance en pharmacie pour les mineurs. Une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier l'âge. Le mineur n'a pas à présenter une carte vitale ou un justificatif d'AME. Il peut demander le secret de la délivrance du médicament, s'il le souhaite.

Pour les majeurs, la contraception d'urgence est disponible en pharmacie sans ordonnance et prise en charge à 100% (sans avance de frais) sur présentation de la carte Vitale (ou d'une attestation de droits téléchargeable sur le compte ameli) ou de la carte de l'aide médicale d'État (AME).

La contraception d'urgence médicamenteuse, parfois appelée à tort « pilule du lendemain », est un médicament à utiliser le plus rapidement possible en cas de rapport sexuel non protégé ou mal protégé (accident de préservatif, oubli de pilule, décollement de patch, etc.). La contraception d'urgence peut aussi se présenter sous la forme d'un dispositif intra-utérin au cuivre (aussi appelé stérilet).

GRATUITÉ PRÉSERVATIFS

Depuis le 1er janvier 2023, tous les jeunes âgés de moins de 26 ans peuvent obtenir des préservatifs masculins (externes) des marques « Eden » et « Sortez couverts » gratuitement en pharmacie sans ordonnance.

Pour les mineur(e)s, une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier leur âge ou leur statut d'assuré social (ou de bénéficiaire de l'AME). Ils peuvent, s'ils le souhaitent, demander le secret de la délivrance.

Pour obtenir une boîte de préservatifs gratuitement en pharmacie, les personnes majeures de moins de 26 ans doivent être des assurés sociaux et doivent présenter leur carte Vitale ou une attestation de droits (téléchargeable sur leur compte ameli) ou à défaut une pièce d'identité. Les titulaires de l'aide médicale d'État (AME) peuvent également en bénéficier, en présentant leur carte AME, de même que les ressortissants de l'Union européenne en présentant leur carte européenne d'assurance maladie.

Les 2 marques de préservatifs concernées (« Eden » et « Sortez couverts ! ») peuvent être remboursées en partie par l'Assurance Maladie sur prescription. Ainsi, médecins généralistes, spécialistes et sages-femmes peuvent, depuis le 10 décembre 2018, prescrire à des hommes ou des femmes des préservatifs pris en charge par l'Assurance Maladie à 60 % du coût. La complémentaire santé / mutuelle peut alors choisir ou non de prendre la différence à sa charge (les assurés doivent se renseigner auprès de leur mutuelle).

CONSULTATION DE SANTÉ SEXUELLE, DE CONTRACEPTION ET DE PRÉVENTION DES IST

Cette consultation est ouverte aux assurés de moins de 26 ans (hommes et femmes) dont les mineur(e)s. Elle permet d'aborder des sujets relatifs à la santé sexuelle et reproductive dans une approche globale (prévention et promotion, contraception, vaccination, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles, repérage des situations de violences et/ou discrimination en rapport avec la vie sexuelle).

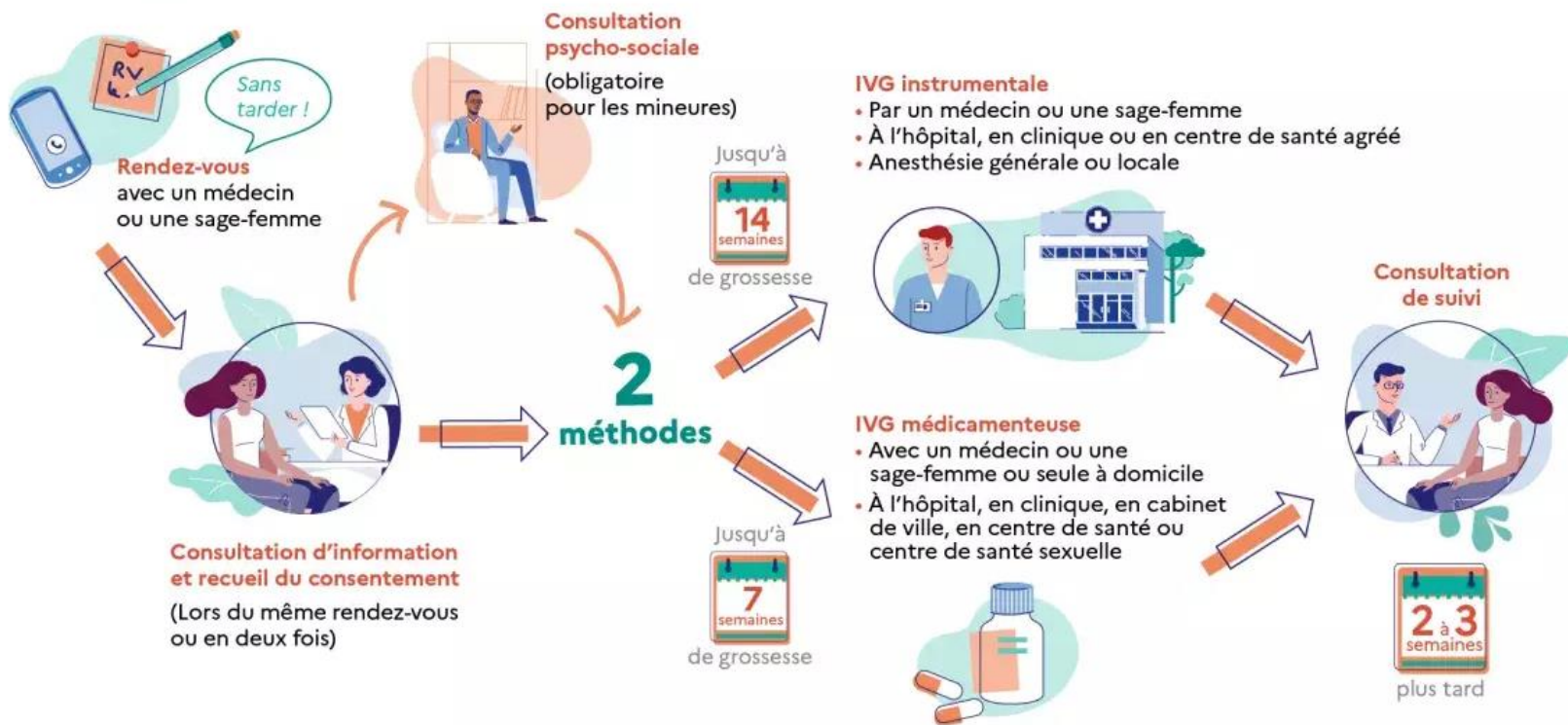
Pour les femmes, cette consultation peut être réalisée par un médecin généraliste, un gynécologue, un gynécologue-obstétricien, un pédiatre ou une sage-femme. Pour les jeunes hommes, un médecin est le seul autorisé à réaliser ce type de consultation.

Cette consultation est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Le tiers payant doit être appliqué.

Cette consultation est confidentielle. Le médecin ou la sage-femme doit informer du droit à l'anonymat pour cette prestation et doit respecter la décision du patient. Cette consultation est protégée par le secret pour les mineur(e)s s'ils le demandent au professionnel.

PARCOURS D'ACCES A L'IVG FACILITÉ

L'IVG étape par étape



Désormais, l'Assurance Maladie avance l'intégralité des frais liés à une interruption volontaire de grossesse.

De plus, les délais de recours légaux à l'IVG médicamenteuse et chirurgicale ont été allongés de deux semaines. Ainsi, ce délai est désormais jusqu'à neuf semaines après la date des dernières règles (ou sept semaines de grossesse) pour l'IVG médicamenteuse et jusqu'à seize semaines après la date des dernières règles (ou quatorze semaines de grossesse) pour l'IVG chirurgicale.

Plus de détails sur le site gouvernemental :
ivg.gouv.fr | Le Site officiel sur l'IVG

RESSOURCES : LE PADLET



Présentation d'outils - VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE

Partage des outils et ressources entre CoDES / CoDEPS / CRES

Multi-thématiques



Épinglé

CODES COULEURS

Pour chaque nouvelle publication, cliquer en haut à droite sur les trois petits points pour changer la couleur.

BLANC : tout public

JAUNE : enfants

VERT : adolescents

BLEU : personnes en situation de handicap

VIOLET : personnes allophones

☆ Noter

Love, sex & fun



jeux-cooperatifs.com

Love, Sex & Fun - Outil d'éducation relationnelle, affective, sexuelle

☆ Noter

La BOX Hypersexualisation



fcppf.be

La BOX hypersexualisation – FCPPF

Mallette pédagogique composée de 9 outils qui abordent

MOT DE PASSE :
CoDES04



<https://padlet.com/mboulange/pr-sentation-d-outils-vie-intime-affective-et-sexuelle-5v91lj81ova8kwe0>

RESSOURCES

POUR RETROUVER LES OUTILS DISPONIBLES AU CoDES 04 RENDEZ-VOUS SUR :

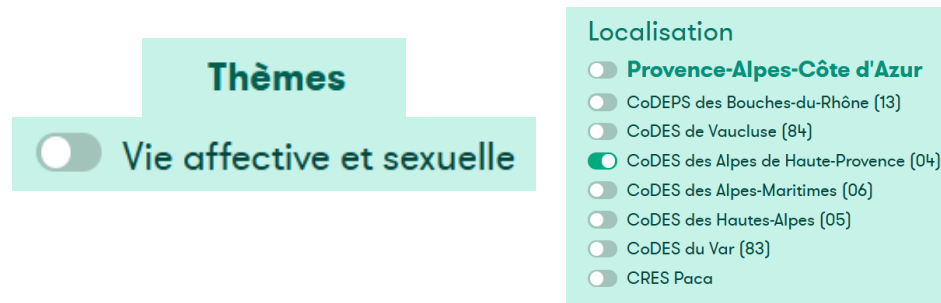


<https://www.bib-bop.org/index.php>

1° Dans BOP, cliquez sur « Recherche avancée »



2° Sélectionnez le thème
« Vie affective et sexuelle »
et « CoDES 04 »



3° Lancez la recherche



4° Pour réserver des outils,
appelez-nous au **04 92 32 61 69**
pour prendre rendez-vous

ANNUAIRE DES CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

<https://ivg.gouv.fr/annuaire-des-centres-de-sante-sexuelle>



Anciennement centres de planification et d'éducation familiale – CPE,
Ils ont des missions variées dans les domaines touchant à la santé sexuelle :

- Prescription et délivrance de moyens contraceptifs ;
- Soutien et accompagnement sur les questions relatives à la sexualité, à la vie affective et relationnelle, et aux violences conjugales et intrafamiliales ;
- Accompagnement à l'IVG (information, et pour certains, réalisation d'IVG médicamenteuses) ;
- Vaccination ;
- Certains centres proposent également le dépistage et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST).

RESSOURCES



Afin de lutter contre la désinformation en ligne, le Mouvement français pour le planning familial, avec le soutien du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a lancé en 2023, un **nouveau site internet** :

[Accueil - IVG Contraception Sexualités - Numéro Vert National - IVG Contraception Sexualités - Numéro Vert National - Planning Familial](#)

Numéro national et tchat en ligne anonymes et gratuits pour toute question portant sur la sexualité, la contraception ou sur l'IVG :

0800 08 11 11

TCHAT
EN LIGNE



NUMÉRO VERT

0800 08 11 11

— anonyme & gratuit —
du lundi au samedi
de 9h à 20h

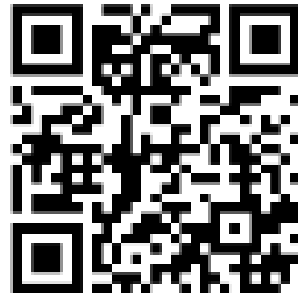
ivg-contraception-sexualites.org

RESSOURCES

LE SITE



CHAINE
YOUTUBE



Questions
d'ados
(amour-sexualité)

C'est quoi la contraception ?

C'est quoi l'amour ?

Comment être sûr(e) ?

C'est comment le sex d'un garçon ?

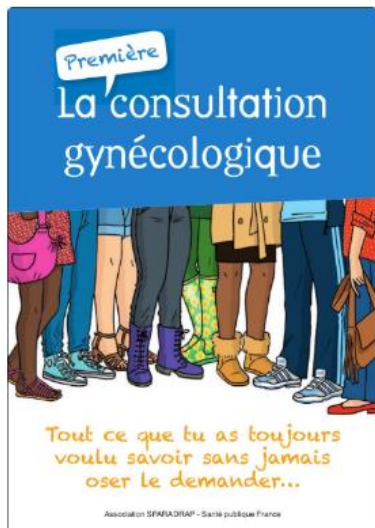
C'est quoi l'homosexualité ?

Pourquoi utiliser les préservatifs ?

C'est quoi la sexualité ?

C'est quoi le sexe ?

La brochure d'information de site



Merci à tous !